

13 novembre 2001

ALITALIA confie au Groupe EUROPE HANDLING l'assistance en escale de ses avions

Après avoir signé avec la compagnie AIR LIBERTE, le Groupe EUROPE HANDLING, filiale à 100% du Groupe CRIT, vient également de signer avec la compagnie ALITALIA un contrat de prestataire aéroportuaire pour assister l'ensemble de ses avions en escale sur l'aéroport Charles de Gaulle.

Ce contrat, conclu pour une durée de 5 années, porte sur les services d'assistance au sol d'une flotte de 7000 avions par an.

Ce contrat fait suite à la désignation du Groupe EUROPE HANDLING en juin 2001 par le Ministère des Transports au nombre des prestataires de services d'assistance en escale autorisés à exercer sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle II.